

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:
USAGE RECOMMANDÉ:
RESTRICTIONS D'UTILISATION:
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

EMUL-BREAK

Aucun
Additif de fluide de forage
Aucun

Di-Corp
8750-53 Ave
Edmonton, AB T6E 5G2
780-440-4923
780-468-4064

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Dangers physiques:
Liquides inflammables - Catégorie 2
Risques physiques non classés ailleurs - Catégorie 1
Dangers pour la santé:
Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4
Toxicité aiguë, cutanée - Catégorie 4
Toxicité aiguë par inhalation - Catégorie 3
Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 1A
Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1
Cancérogénicité - Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique -
Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées -
Catégorie 1
Danger d'aspiration - Catégorie 1
Dangers pour la santé, non classés ailleurs - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Liquide et vapeur hautement inflammables. Le liquide inflammable accumulateur statique peut devenir chargé électrostatiquement même dans des équipements mis à la masse et mis à la masse. Les étincelles peuvent enflammer le liquide et les vapeurs. Peut provoquer un incendie ou une explosion. Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Toxique par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Cause des dommages aux organes. Cause des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

LA PRÉVENTION

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser anti-déflagrant matériel électrique / ventilation / éclairage. Mettre à la terre et attacher le conteneur et le matériel de réception. Ceux-ci seuls peuvent être insuffisants pour éliminer l'électricité statique. Utilisez des outils anti-étincelles. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. Ne pas respirer le brouillard ou la vapeur. Bien se laver après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

RÉPONSE

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et bien respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser un moyen approprié pour l'éteindre. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'inflammation.

STOCKAGE

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. Conserver le récipient bien fermé. Magasin verrouillé.

DISPOSITION

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

Aucun connu.

CONSEIL DE PRUDENCE:

AUTRES DANGERS:

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION (p/p)
Benzène, diméthyl- (xylène)	1330-20-7	51%
Distillats (pétrole), résidus de fractionnement du reformeur catalytique, à faible point d'ébullition	68477-31-6	9%
Éthylbenzène	100-41-4	7%
Alcool méthylique (méthanol)	67-56-1	5%
Butylamine	109-73-9	5%
Naphtaline	91-20-3	1%
Toluène	108-88-3	1%
Acide sulfurique	7664-93-9	1%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. Si l'irritation persiste ou en cas de contact prolongé, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

INGESTION:

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du médecin ou du centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête sous les hanches pour éviter toute aspiration. Ré-administrer de l'eau. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou est en convulsions.

INHALATION:

Sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a inhalé la substance. Induire la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Des dommages permanents aux yeux, y compris la cécité, pourraient en résulter. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Fournir des mesures de soutien générales et traiter de façon symptomatique. Brûlures chimiques: Rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée pendant le rinçage. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Gardez la victime au chaud. Gardez la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). La poudre chimique sèche, le dioxyde de carbone, le sable ou la terre ne peuvent être utilisés que pour de petits incendies.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, cela pourrait propager l'incendie.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable source d'inflammation et retour de flamme. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut se charger électrostatiquement. Si une charge suffisante est accumulée, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire les risques de décharge statique, appliquez les procédures de mise à la terre et de mise à la masse appropriée. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de conteneurs mis à la terre correctement. L'accumulation d'électricité statique peut être considérablement accrue par la présence de petites quantités d'eau ou d'autres contaminants. Le matériau flotte et peut s'enflammer à la surface de l'eau. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Indisponible

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Respectez les procédures standard de lutte contre les incendies et prenez en compte les dangers des autres matériaux impliqués. Un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Gardez le personnel inutile à l'écart. Tenir les personnes à l'écart des flaques / fuites et au vent de celles-ci. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Portez un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas respirer le brouillard ou la vapeur. Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventilez les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement. Transférer par des moyens mécaniques tels qu'un camion-citerne sous vide dans un réservoir de récupération ou un autre conteneur approprié en vue d'une récupération ou d'une élimination sûre. Les autorités locales doivent être informées si des fuites significatives ne peuvent être maîtrisées. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit renversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utilisez uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, sous-sols ou espaces confinés. Grands déversements: Arrêtez l'écoulement du produit, si cela est sans risque. Endiguer le matériau renversé, où cela est possible. Utilisez un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et placez-le dans un récipient pour une élimination ultérieure. Après la récupération du produit, rincer la zone à l'eau. Petits déversements: Absorber avec de la terre, du sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. Essuyez avec un matériau absorbant (par exemple, un chiffon, un molleton). Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les déversements dans les conteneurs d'origine pour les réutiliser. Placez le matériel dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction ou de supervision approprié de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter les déversements dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Éviter l'ingestion. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Bien se laver après la manipulation. Pratiquez une prudence raisonnable et une propreté personnelle. Laver les vêtements exposés avant de les réutiliser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter une protection appropriée pour les yeux et la peau lors de la manipulation.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Magasin verrouillé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Prévenez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques courantes de mise à la terre et de mise à la masse. Éliminer les sources d'inflammation. Évitez les promoteurs d'étincelles. Mettre à la terre / attacher le conteneur et l'équipement. Ces seuls peuvent être insuffisants pour éliminer l'électricité statique. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder dans une zone équipée de gicleurs. Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 de la FDS). Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 de la FDS).

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Benzène, diméthyl- (xylène)
Distillats (pétrole), résidus de fractionnement du reformeur catalytique, à faible point d'ébullition
Éthylbenzène
Alcool méthylique (méthanol)
Butylamine
Naphtaline
Toluène
Acide sulfurique

LIMITES D'EXPOSITION (ACGIH)

STEL = 150 ppm
Not available
TWA = 20 ppm
STEL = 250 ppm
TWA = 100 ppm
TWA = 10 ppm
TWA = 20 ppm
Not available

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

Ventilation générale et locale anti-déflagrante. Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Si applicables, utilisez des enceintes de process, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux en suspension dans l'air à un niveau acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Il faut porter une protection respiratoire lorsqu'il est possible que les exigences ou les lignes directrices en matière d'exposition soient dépassées.

PROTECTION DE LA PEAU:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques (Viton recommandé). Des gants appropriés peuvent être recommandés par le fournisseur de gants.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Lunettes anti-éclaboussures nécessaires. Ne pas porter de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'utilisation d'un tablier imperméable est recommandée. Des installations de lavage des yeux et une douche d'urgence doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide rouge foncé
ODEUR:	Aromatique
SEUIL OLFACTIF:	Indisponible
pH:	11,5
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	-35°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	117 ° C (estimation)
POINT D'ÉCLAIR:	11,1°C
TAUX D'ÉVAPORATION:	Indisponible
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible
SOLUBILITÉ:	Indisponible
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	Indisponible
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Évitez les températures supérieures au point d'éclair. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides forts. Agents oxydants forts. Halogènes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Indisponible

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	DL50 (ORALE)	DL50 (CUTANÉE)	LC50 (INHALATION)
Benzène, diméthyl- (xylène)	3523-8000 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Distillats (pétrole), résidus de fractionnement du reformeur catalytique, à faible point d'ébullition	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Éthylbenzène	3500 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Alcool méthylique (méthanol)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (lapin)	64000 ppm/4 hr (rat)
Butylamine	Indisponible	850 mg/kg (lapin)	Indisponible
Naphtaline	490 mg/kg (rat)	>2 g/kg (lapin)	Indisponible
Toluène	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Acide sulfurique	Indisponible	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Provoque des brûlures graves de la peau. Ne devrait pas causer de sensibilisation de la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Provoque une grave irritation des yeux
INGESTION:	Peut causer une irritation de la bouche, de la gorge et des douleurs abdominales. Cause des nausées, des maux de tête et des troubles visuels allant de la vision double à la cécité (contient du méthanol).
INHALATION:	Ne devrait pas causer de sensibilisation respiratoire.
CARCINOGENICITÉ:	Ethylbenzene: ACGIH A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, inconnu pour l'homme. Naphtalène: ACGIH A3, cancérogène confirmé chez les animaux, inconnu pour l'homme. Ethylbenzene: IARC 2B Peut-être cancérogène pour l'homme. Naphtalène: IARC 2B Peut-être cancérogène pour l'homme. Naphthalene: NTP On pense raisonnablement qu'il est cancérogène pour l'homme.
TERATOGENICITY:	Méthanol: Effets foetotoxiques et tératogènes observés chez les animaux à des concentrations qui n'ont pas produit de toxicité maternelle.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Il a été démontré que les composants de ce produit provoquent des anomalies congénitales et des troubles de la reproduction chez les animaux de laboratoire. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
MUTAGÉNICITÉ:	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou que tout composant présent à plus de 0,1% est mutagène ou génotoxique.

TOXICITÉ CHRONIQUE:	Cause des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Cause of the lésions of a vertical organe. Une inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ: Aucune information sur le produit disponible.

NOM CHIMIQUE	CL50 Poisson	CE50 crustacés
Benzène, diméthyl- (xylène)	7.711 – 5.591 mg/L/96 hr (bluegill)	Indisponible
Distillats (pétrole), résidus de fractionnement du reformeur catalytique, à faible point d'ébullition	Indisponible	Indisponible
Éthylbenzène	7.5 – 11 mg/L/96 hr (vairon à grosse tête)	1.37 – 4.4 mg/L/48 hr (puce d'eau)
Alcool méthylique (méthanol)	>100 mg/L/96 hr (vairon à grosse tête)	>10000 mg/L/48 hr (puce d'eau)
Butylamine	24 mg/L/96 hr (inland silverside)	>100 mg/L/48 hr (puce d'eau)
Naphtaline	1.11 – 1.68 mg/L/96 hr (saumon rose)	1.09 – 3.4 mg/L/48 hr (puce d'eau)
Toluène	8.11 mg/L/96 hr (saumon coho)	5.46 – 9.83 mg/L/48 hr (puce d'eau)
Acide sulfurique	N'est pas applicable	N'est pas applicable

PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Pas d'information disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Indisponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible.
AITRES EFFETS NOCIFS:	Le produit contient des composés organiques volatils qui ont un potentiel de création photochimique en ozone.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer / incinérer conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale. Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Offrir le surplus et les matériaux non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Il incombe à l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de son élimination. Les conteneurs vides, qui n'ont pas été nettoyés ni purgés, contiennent des résidus dangereux et doivent être éliminés ou recyclés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG:	Réglementé
DOT:	Réglementé
IATA:	Réglementé
IMDG:	Réglementé
NUMERO ONU:	UN2924
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (xylène, butylamine)
CLASS DE DANGER:	3 (8)
GROUPE D'EMBALLAGE:	II
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Contient un polluant marin (naphtalène).
TRANSPORT EN VRAC:	Indisponible
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Indisponible

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES: Tous les ingrédients sont sur la liste.
CLASS DE SIMDUT 1988: B2, D1B, D2A, E
TSCA: Tous les ingrédients sont répertoriés.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 31 octobre 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.